

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or et Masson

# Rapport annuel du conseil d'établissement 2015-2016

Année scolaire 2015-2016

Rédigé par

Madame Geneviève Buist, directrice  
et  
Madame Émilie Stichelbout, présidente

Adopté par le conseil d'établissement le 13 juin 2016



# Rapport annuel du conseil d'établissement 2015-2016

Année scolaire 2015-2016

Le conseil d'établissement est une structure décisionnelle avec des mandats précis stipulés par la loi sur l'instruction publique, et ce dans un climat de partenariat.

Notre conseil d'établissement a tenu 5 séances au cours de l'année scolaire 2015-2016 :

- Le lundi 26 octobre 2015
- Le mardi 8 décembre 2015
- Le mercredi 17 février 2016
- Le mardi 19 avril 2016
- Le lundi 13 juin 2016

Le conseil d'établissement est composé de 12 membres :

## Six parents :

Masson

- Émilie Stichelbout, agissant à titre de présidente du conseil d'établissement et à titre de déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie.
- Sylvain Dubois
- Julie Noël

Sablon d'Or

- Hugo Stéphane Lavoie
- Mario Trépanier

De la Passerelle

- Valérie Roche-Lavoie

## Six membres du personnel :

- Odette Crête (enseignante à Masson)
- Marie-Hélène Carignan (enseignante à Sablon d'Or)
- Myriam Brouillette (enseignante à de la Passerelle)
- Julie Morasse (Service de garde)
- Valérie Levesque (personnel de soutien)
- Mylène St-Hilaire (professionnelle)

À toutes ces personnes, il faut ajouter la présence de Geneviève Buist, directrice des trois écoles, de Gisèle Trudel et Karine Bordeleau, membres de la communauté.

## 1. FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



**74.** Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique.

Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école.

À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

1988, c. 84, a. 74;  
1997, c. 96, a. 13;  
2002, c. 63, a. 6;  
2008, c. 29, a. 4.



## Résumé des réalisations des trois écoles en 2015-2016

- En 2014-2015, un code d'autocorrection en écriture et une démarche de résolution de problèmes uniformes avaient été élaborés par les enseignants. Ces outils ont été en expérimentation dans toutes les classes cette année. Cela a permis une meilleure cohérence dans l'enseignement et une meilleure rétention chez les élèves des méthodes et stratégies enseignées. Les enseignants du premier cycle avaient également tous reçu l'année dernière la formation Lire à deux et appliquent maintenant le programme de façon systématique dans leur classe.
- Les ateliers Coup de pouce (ateliers d'interventions ciblées pour les élèves à risque) ont encore connu un franc succès. Cette année, comme le budget nous le permettait, nous avons débuté dès la deuxième étape et cela a été gagnant. En effet, plus nous débutons tôt, plus les impacts positifs sont grands pour les élèves.
- Nos écoles portent toujours fièrement la couleur entrepreneuriale. Plusieurs activités visant le développement des qualités entrepreneuriales ont été réalisées dans les classes et cinq projets entrepreneuriaux ont été présentés au concours québécois dans nos écoles cette année :

- Marie-Clode Baribeault et Marjorie Lafontaine : Maternelle en folie : Objectif motricité fine !
- Caroline Champagne : Les élèves de 5<sup>e</sup> font un lancement
- Chantal Brouillette : Les 2<sup>e</sup> vernissent pour Noël
- Myriam Brouillette : Portes ouvertes sur de la Passerelle
- Johanne Coutu : Toi et moi, on se ressemble !

Il est à noter que le projet « Toi et moi, on se ressemble » a été en nomination lors du Gala entrepreneurial qui s'est tenu en avril à l'école secondaire Val-Mauricie.

- Des investissements du gouvernement nous ont permis de faire un ajout de trois mesures qui ont débuté en fin d'année 2015-2016 et se poursuivront en 2016-2017 :

-Ajout de 7 heures en orthophonie permettant de réaliser les évaluations d'élèves en attente et de faire des suivis à l'école.

-Ajout de 14 heures en orthopédagogie permettant d'assurer des suivis auprès d'élèves ayant certaines vulnérabilités et qui n'auraient pas été éligibles au service en temps normal. Cet ajout a aussi permis de mieux préparer les élèves du 3<sup>e</sup> cycle à leur entrée au secondaire.

-Engagement d'une ressource-enseignante à temps plein qui agira à titre de *Responsable d'une communauté de pratiques visant à renforcer les ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves de la maternelle et du 1<sup>er</sup> cycle dans nos écoles*. En collaboration avec l'orthopédagogue, cette personne assurera l'expérimentation et le développement professionnel continu des enseignants à l'égard des pratiques gagnantes d'enseignement de la lecture et de l'écriture.



- L'année 2015-2016 a été marquée par la formation d'un comité de chantier sur les devoirs et leçons. Lors des 7 rencontres qui se sont tenues durant l'année scolaire, nous avons :
  - réalisé un portrait de la situation des devoirs et leçons dans nos écoles.
  - calculé le temps investi par les enseignants pour l'ensemble des tâches relatives aux devoirs et leçons.
  - pris connaissance de nombreux textes et recherches en éducation en lien avec le thème des devoirs et leçons.
  - réalisé un premier sondage pour connaître la perception des parents de nos milieux sur les devoirs et leçons.
  - réalisé un deuxième sondage pour connaître la perception des élèves du 3<sup>e</sup> cycle de nos milieux sur les devoirs et leçons.
  - analysé les résultats des sondages aux parents et élèves du 3<sup>e</sup> cycle.
  - élaboré une politique des devoirs et leçons pour nos milieux et un Guide d'aide pour les parents qui sera présenté lors de la rencontre parents-titulaire à chaque début d'année.

Il est à noter que cette politique des devoirs et leçons sera expérimentée dès le début de l'année scolaire 2016-2017.

- Plus de cinquante plans d'intervention ont été réalisés en équipe multidisciplinaire afin de concerter nos actions pour aider nos élèves plus vulnérables tant au plan du comportement que des apprentissages. L'excellente préparation, la rigueur des enseignants et des professionnels impliqués ont permis d'aider un grand nombre d'élèves.
- Nos écoles sont toujours des milieux actifs où les élèves bénéficient d'une offre étendue d'activités sportives en parascolaire.
- Nos responsables de services de garde organisent des activités extérieures quotidiennes et ont une programmation axée sur l'activité physique. Leur dynamisme est digne de mention.
- Les parents bénévoles (OPP) sont d'une grande aide pour plusieurs activités. Ils se dévouent sans compter et font de nos écoles des lieux de grande vitalité. Mentionnons leur implication pour les photos scolaires, lors des journées sportives, du mois de l'alimentation, etc. Les parents bénévoles sont vraiment une richesse pour nos milieux!

## Résumé des rencontres du conseil d'établissement

**26 octobre 2015**

- Geneviève Buist présente ses meilleurs vœux de collaboration pour le conseil d'établissement.
- Élection à la présidence et à son substitut au conseil d'établissement, ainsi que la nomination d'un secrétaire et de deux représentants de la communauté:
  - Présidente : Émilie Stichelbout
  - Substitut : Julie Noël
  - Secrétaire : Valérie Levesque
  - Représentantes de la communauté : Gisèle Trudel et Karine Bordeleau



- À la suite de l'assemblée générale annuelle des parents, c'est Émilie Stichelbout qui agira à titre de déléguée au comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie et Julie Noël comme substitut.
- Les membres du conseil d'établissement établissent le calendrier des réunions ainsi que leur lieu pour l'année scolaire 2015-2016.
- Le conseil d'établissement adopte son budget de fonctionnement.
- La direction parle de l'importance de la sécurité lors des sorties piétonnières et le conseil d'établissement adopte le protocole présenté par la direction d'école.
- La direction présente la reddition de comptes de l'année 2014-2015 du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et celle-ci est approuvée.
- La direction présente le plan de lutte 2015-2016 pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et celui-ci est approuvé.

## **8 décembre 2015**

- M. Jean-Yves Laforest, M. Denis Lemaire, Mme Renée Tremblay et Mme Nicole Trudel viennent rencontrer les membres du Conseil d'établissement pour leur parler de la situation de la clientèle à l'école de la Passerelle en vue de l'organisation scolaire de 2016-2017.
- La direction présente aux membres du conseil d'établissement la nouvelle convention de gestion pour l'année 2015-2016 pour approbation. Les membres du personnel des trois écoles adhèrent aux objectifs et moyens mis en place. Ce document important reflète nos priorités et deviendra un document de référence pour toutes les décisions prises au sein des trois écoles.
- La direction d'école donne des informations sur le chantier pédagogique des devoirs et leçons.
- La direction fait la description des différentes sorties qui seront réalisées dans les trois écoles et celles-ci sont approuvées.

## **17 février 2016**

- La direction présente et explique les grilles-matières des trois écoles pour l'année 2016-2017.
- La direction consulte les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection d'une direction d'école.



## 19 avril 2016

- La direction parle de ce qui peut être chargé aux parents sur la facturation et de ce qui ne peut être chargé. Elle présente aux membres le document « contribution financière exigée - montant maximal » adopté par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.
- La direction présente les listes de fournitures scolaires et personnelles des trois écoles pour 2016-2017.
- La direction explique les différentes étapes à parcourir en vue de l'obtention des services complémentaires et particuliers pour la prochaine année scolaire.
- La direction présente les codes de vie des trois écoles. Un changement mineur a été apporté au code de vie de l'école Masson.

## 13 juin 2016

- La direction présente la reddition de comptes de la convention de gestion.
- La direction présente la reddition de comptes du plan de lutte pour 2015-2016.
- La direction présente les prévisions budgétaires de l'année 2016-2017 et les résolutions pour la reconduction de chaque fond à destination spéciale.
- Julie Morasse présente les règles de régie interne des services de garde.
- La direction consulte les membres du CÉ sur le nombre de représentants de chaque groupe au CÉ.

En terminant, la présidente du conseil d'établissement et la direction désirent remercier tous les membres pour leur contribution, leur soutien à la prise des décisions et le bilan positif des activités. De plus, des remerciements sincères sont adressés à tous les membres du personnel pour leur dynamisme, leur dévouement et leur engagement quotidien auprès des élèves des trois municipalités.

*Émilie Stichelbout,  
présidente 2015-2016*

*Geneviève Buist,  
directrice*